

LA PRISON



15 août 2002

NIVELLES (Belgique – Brabant wallon), avenue de Burllet.

La prison de Nivelles se situe dans un quartier bâti à la fin du XIXe siècle à l'extérieur du noyau urbain. C'est également le quartier de la gare.

En façade, la prison se compose de deux bâtiments bourgeois, avec toitures à

lucarnes, reliés entre eux par une sorte de courtine ornée de créneaux et d'imitations de mâchicoulis. Au milieu de cette courtine prend place la porte d'entrée blindée qui donne accès aux bâtiments intérieurs de la prison. Par mesure de sécurité, toutes les

fenêtres du rez-de-chaussée sont protégées par des grillages. Les matériaux associent la brique et la pierre bleue.

À la fin du XVIIIe siècle, les mœurs judiciaires s'adoucissent. La prison remplace le cachot. La privation de liberté est considérée comme la peine maximale. Les pouvoirs publics utilisent la prison pour punir les crimes, pour protéger la société et pour rééduquer les criminels en leur apprenant le respect de la loi et des règles de la vie en société.

Pour assurer ces missions, il est nécessaire de mettre au point une architecture adéquate : enfermer un nombre important de personnes dans un espace restreint sans les empêcher de vivre décemment. Au XIXe siècle, on voit se multiplier les prisons comportant un bâtiment central sur lequel se greffe une série d'ailes rayonnantes. Le bâtiment central abrite l'administration de la prison et les surveillants. Outre des bureaux et un corps de garde, il possède également une cuisine, un réfectoire, une infirmerie, un parloir. Il est entouré de cours et de préaux.

Au départ, les prisons sont des édifices massifs et austères enfermés derrière de hauts murs aveugles. Par la suite, leur architecture et leur décoration sont plus soignées. Elles s'inspirent volontiers des châteaux forts médiévaux.